



Tribune libre site municipal.

17 mai 2017

Pistes cyclables à Orange : le trou noir

Depuis plusieurs années, à l'est d'Orange, la Via Venaissia relie Jonquières à Loriol. Cette piste cyclable reprend le tracé de l'ancienne voie ferrée Orange – Carpentras. Elle a rejoint Carpentras en 2017.

A l'ouest, le tronçon de la Via Rhona entre Piolenc et l'écluse de Caderousse, totalement dévolu aux vélos, a été inauguré en juillet dernier : 12 km pour se promener au bord du Rhône, prolongés par la piste ombragée qui rejoint Caderousse. Et le tracé continue au nord vers Montélimar et au-delà, et vers le sud, par Châteauneuf du Pâpe, l'île de l'Oiselay, Avignon...

Entre les deux, le néant, c'est-à-dire Orange, très en retard sur les communes qui l'entourent et qui offrent aux cyclistes locaux et extérieurs, aux familles, des équipements permettant de faire du vélo, du roller, du skate... en toute sécurité.

Et aucune intention de combler ce vide ne se manifeste au sein de la municipalité. Orange est lanterne rouge du peloton. La ville malgré les demandes des instances n'avait même inscrit sur son PLU (enquête publique avril 2018) les emplacements réservés nécessaires à la liaison de la via Venaissia (en soit moins de 500m !).

Devant ces faits indiscutables, nous nous posons de nouveau la question. Quelle place pour les déplacements doux dans la cité et inter cité ? Cette question n'est pas une lubie d'écolo...

Octobre 2017 nous avons posé la question au maire, à son service urbanisme. Plus précisément nous leur avons demandé où se trouvait dans le PLU le schéma de déplacement doux...

On nous a répondu: « *Le quoi? Non le PLU ne dispose pas à notre connaissance de plan de déplacement doux...Mais vous avez écrit, on va vous répondre...* » Nous attendons encore !

C'est grave docteur? Oui c'est grave, pour la santé, pour l'autonomie du plus grand nombre, pour rendre la ville plus attractive, pour lutter contre les pollutions automobiles évitables, pour le tourisme.

Bien sûr les pistes cyclables, il y en a, puisque la loi oblige le maire à les réaliser sur toutes les voiries neuves. Mais on le voit bien, ce n'est pas une priorité. Mal conçues, non liaisonnées, en concurrence sur les trottoirs avec les déplacements piétons, dangereuses (potelet candélabre) etc.

C'est un fait, la cité d'Orange n'est pas à la pointe du déplacement doux.

Merci à la municipalité de bien vouloir inscrire sur ses cartons l'intégration d'Orange dans ces projets.

Plus d'info sur notre blog : <http://www.orange-autrement.fr/>

Les élues Aimer Ma Ville : Anne Marie HAUTANT, Christine BADINIER